



**Municipalité
de Saint-Robert**

666, chemin de Saint-Robert, C.P. 150
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert (à huis clos), le ^e jour du mois de mai 2021, à 19 heures 30, à la salle municipale, sis au 1 rue Aggée-Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 90-2021.

Nature et effets :

- La demande consiste à autoriser la construction d'un garage détaché, usage résidentiel, d'une largeur de 12.19 mètres et d'une superficie de 148.59 mètres carrés. Le règlement de zonage 356-2011 stipule aux articles 166 et 167 que la largeur maximale est de 10 mètres et la superficie maximale est de 100 mètres carrés. Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 2.19 mètres de large et 48.59 mètres carrés.

Identification du site concerné :

- 4010, route Marie-Victorin, à Saint-Robert, lot 4 667 043 du cadastre officiel, zone R-101 et A-331

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 5^e jour du mois de mai, et ce par correspondance.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 13 avril 2021.

Nathalie Lussier,
Directrice générale/secrétaire-trésorière